



Communiqué des élus Avec Vous Pour Lentilly

Conseil Municipal du 23 juin 2014

Une bonne situation financière qui permet à la municipalité, d'envisager de nouvelles dépenses non prévues au budget

Terminés les insinuations douteuses, le dénigrement, la calomnie, et le mensonge : les méthodes favorites dont Nicole Vagnier et une partie de son équipe ont usé et abusé dans leur rôle d'opposition pendant ces 6 dernières années, et pendant la campagne des élections municipales, ne peuvent plus fonctionner.

La vérité est là. Aujourd'hui, 23 juin 2014 le conseil municipal vote le compte administratif 2013. Ce document attesté par la Trésorerie générale, doit être approuvé par le conseil municipal, avant d'être transmis à la Préfecture. Nicole Vagnier a repoussé le vote de ce document par le conseil municipal à la limite de la date légale.

La nouvelle municipalité aurait préféré le passer sous silence, mais la loi l'y oblige. Aujourd'hui les lentillois, et tous ceux qui ont pu croire ces mensonges découvrent la vérité avec cette preuve irréfutable : le compte administratif 2013 et les nouvelles dépenses votées lors de ce conseil font la démonstration de la bonne santé financière de notre commune.

Fin 2013, l'excédent est de +525 331 € pour le fonctionnement, + 156 696 € pour l'investissement. Ce résultat s'ajoute à l'excédent cumulé des années précédentes de + 871 199 €.

Fin 2013, la commune affiche donc un résultat bénéficiaire de + 1 561 032 €.

Une partie de ces recettes permet de payer les « restes à réaliser » (investissements en cours : + 1 343 742 €) comme le bâtiment périscolaire et les appartements Place de l'église dont la livraison était prévue début 2014.

Avec un solde de + 227 723 €, la commune n'est donc pas en cessation de paiement.

Il n'y a jamais eu de risque de faillite et de banqueroute de la commune de Lentilly.

D'ailleurs, l'équipe municipale propose de nouvelles dépenses, preuve de la bonne santé financière de la commune :

- une augmentation des coûts de personnel, longtemps décriée sous le précédent mandat, mais qui confirme le besoin de développement des services d'une commune comme Lentilly
- la confirmation de l'étude d'aménagement de la RN7
- une subvention exceptionnelle pour soutenir le projet d'une étudiante lentilloise
- l'augmentation de plus de 20 000€ du budget de formation des élus voté le 14 avril.

Les élus d'Avec Vous Pour Lentilly

Nathalie Sorin, Philippe Grimonet, Catherine Dabrowski,

Frédéric Gennerat, Virginie Chaverot, Hervé Chavot, Muriel Das Neves